

ISSN 0046-9459

Informations sociales

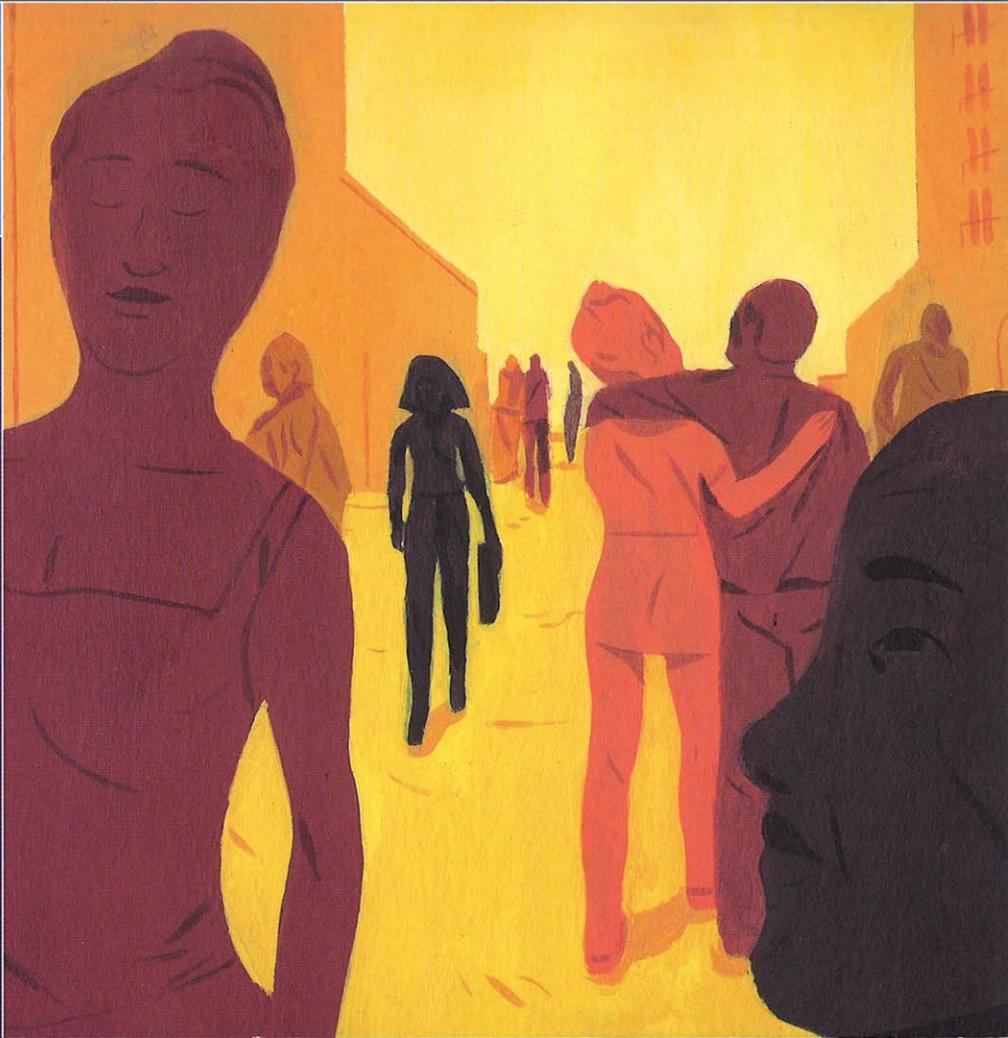
186

Novembre - Décembre
2014

Populations d'outre-mer



ALLOCATIONS
FAMILIALES



N° 186
2014
6,50 €

La jeunesse à La Réunion, une mise en prospective

Stéphanie Morel et Sarah Maire – Bureau d'études Acadie⁽¹⁾



La Réunion a décidé de valoriser les potentiels des jeunes et de faire évoluer ses politiques Jeunesse, dans un contexte d'importantes difficultés sociales... Une dynamique lancée par les autorités de l'île fédère les acteurs de tous les secteurs relevant des politiques Jeunesse pour garantir des solutions durables et innover. La Fabrique jeunesse est une structure collaborative inédite qui s'appuie sur l'expertise des pouvoirs publics, de la société civile et des jeunes eux-mêmes.

Priorité nationale, la jeunesse⁽²⁾ constitue une préoccupation majeure dans le contexte de tension socio-économique actuel qui est particulièrement sensible à La Réunion. Sur ce territoire, de nombreux jeunes, tous milieux confondus, rencontrent des difficultés d'insertion socioprofessionnelle liées à un niveau de qualification insuffisant et à un taux de chômage élevé. Cible complexe pour les politiques publiques, la jeunesse, dans toute son hétérogénéité, relève d'une diversité de champs d'intervention et interroge les instruments d'action publique, tant au niveau national que local. Elle met en jeu une dynamique de parcours qui traverse les différentes périodes de vie de l'individu, de l'école à l'insertion professionnelle, et mobilise toutes les institutions compétentes, chacune sur une tranche de vie. La question qui se pose aujourd'hui est celle de la manière dont les institutions publiques peuvent réellement aider à la construction des parcours des jeunes dans la société postindustrielle d'aujourd'hui, mondialisée et complexe.

La Réunion, île du sud-ouest de l'océan Indien, département d'outre-mer français depuis 1946, constitue un territoire d'analyse particulièrement intéressant pour comprendre les difficultés et les aspirations des jeunes, et penser le renouvellement des politiques Jeunesse. Aujourd'hui caractérisée par la gravité de ses indicateurs socio-économiques, La Réunion doit faire face à une double exigence : rattraper les standards nationaux et, tout en même temps, inventer de façon urgente des solutions durables et innovantes pour les jeunes. Incités par les

services déconcentrés de l'État, les divers acteurs locaux de la jeunesse se sont lancés à partir de 2012 dans une réflexion prospective inédite, visant à imaginer les futurs possibles pour la jeunesse réunionnaise à l'horizon 2040 et à concevoir le renouvellement des modes d'intervention à leur égard⁽³⁾.

La situation des jeunes réunionnais en 2014

Deuxième région la plus jeune de France, La Réunion est aussi l'une des plus pauvres : 42 % de sa population vit sous le seuil de pauvreté (Insee La Réunion, 2013). Plusieurs indicateurs y sont « au rouge », dont celui du chômage qui touche près de 60 % des jeunes de l'île, un chiffre proche de celui des autres Dom-Tom mais 2,5 fois supérieur à la moyenne nationale⁽⁴⁾. La comparaison avec les régions métropolitaines les plus fragiles économiquement offre une bonne mesure de la situation : le taux d'emploi des 15-24 ans dans le Nord-Pas-de-Calais se situe à 28,1 %, contre 18 % à La Réunion. Pareillement, la Seine-Saint-Denis, territoire également jeune et précaire, affiche un taux de chômage des jeunes de 30,2 %, contre 60 % à La Réunion⁽⁵⁾.

Cette difficulté des jeunes renvoie à la question centrale de la qualification sur un territoire où près de 50 % des enfants et adolescents de 0 à 17 ans vivent avec un parent non diplômé, un taux supérieur à celui de la Guadeloupe ou de la Martinique (Depp, 2014). Le décrochage scolaire y est aussi plus précoce qu'en métropole : un quart des jeunes réunionnais de 20 à 24 ans qui ont quitté le système scolaire n'ont que le niveau primaire, contre 14 % en métropole (ministère du Travail/Union européenne, 2014) et 12 % des 18-29 ans demeurent en situation d'illettrisme, un chiffre qui est même en hausse selon l'Insee⁽⁶⁾. La situation de l'île est cependant sans commune mesure avec sa voisine, Mayotte⁽⁷⁾, où 40 % des 18-24 ans n'ont jamais été scolarisés. Parallèlement, les plus diplômés éprouvent eux aussi des difficultés à s'insérer sur l'île. Le taux d'emploi des jeunes bacheliers professionnels sept mois après leur diplôme figure parmi les plus bas (moins de 20 %), au même titre que, par exemple, la Martinique ou la Corse, par opposition aux académies où ce taux dépasse les 50 %, comme celles de Paris, Rennes ou encore Grenoble (Depp, 2014).

Dans ce tableau plutôt sombre, plusieurs jeunesse se croisent en réalité dans la société réunionnaise historiquement multiculturelle. Les environnements familiaux, sociaux, communautaires, mais aussi territoriaux constituent autant de vecteurs d'inégalités et de clivages sur l'île, et ils éclatent la jeunesse réunionnaise en une mosaïque de conditions et de trajectoires différenciées. Pour illustration, la scolarité est diversement vécue selon qu'à la maison l'on parle le français, le créole ou bien le comorien ; ou encore, la capacité à mobiliser des ressources éducatives, d'emploi ou de santé varie considérablement entre les jeunes de la côte urbanisée des « Bas » de l'île et ceux des secteurs ruraux des « Hauts »⁽⁸⁾.

La comparaison avec la jeunesse métropolitaine souligne les écarts liés aux spécificités géographiques, mais aussi historiques, économiques, culturelles et sociales de l'île. Fortement influencé par la situation insulaire, le système socio-économique réunionnais demeure marqué par l'héritage colonial dans son rapport à la métropole. Dans ce système, l'hybridation des héritages culturels et des modèles sociaux recomposent le creuset réunionnais.

Mutations sociétales et bricolages identitaires

La spécificité de la société réunionnaise résulte de son histoire et de la transformation très rapide du système social et économique depuis une quarantaine d'années. En effet, suite à la départementalisation de 1946, les institutions se sont mises rapidement en place, à l'image des systèmes éducatif et universitaire, mis en place des années 1960 aux années 1980. La généralisation de la scolarisation dans le secondaire date d'à peine vingt ans (Wolff et Watin, 2010)⁽⁹⁾. Le système territorial et social dans lequel grandit la jeunesse réunionnaise actuelle est ainsi marqué par une logique de rattrapage dont le rythme n'a lui-même cessé de s'accroître.

Historiquement fondée sur la plantation et l'industrie sucrière, l'économie locale a basculé dans les années 1980/1990 vers une société de consommation, favorisant l'émergence d'un secteur tertiaire hypertrophié. Selon l'Insee, le nombre d'emplois dans le secteur du commerce, des transports et des services divers a progressé de 11,4 % à La Réunion entre 2006 et 2011, contre 4,4 % en France métropolitaine au cours de la même période⁽¹⁰⁾. L'économie réunionnaise, structurellement construite grâce à l'apport d'importants soutiens publics aux entreprises et aux particuliers, demeure fragile et étroitement liée à l'emploi public. Entre 2006 et 2011, le nombre d'emplois du secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale a augmenté de 8,2 % sur l'île contre 4,9 % en France métropolitaine⁽¹¹⁾. Parallèlement, la population réunionnaise a été multipliée par trois en un demi-siècle et est encore relativement jeune : elle compte aujourd'hui un tiers de jeunes de moins de 20 ans (Insee La Réunion, 2013a), qui se heurtent à une inadéquation à la fois qualitative et quantitative de l'offre d'emplois.

À La Réunion, la famille occupe une place centrale et constitue pour de nombreux jeunes le principal lieu d'identité et de solidarité communautaire. Elle a également une valeur d'affirmation pour un nombre important de jeunes filles qui accèdent à un statut par la maternité et la mise en ménage, dans une société qui demeure majoritairement matriarcale.

“ (...) la jeunesse réunionnaise est, pour de nombreux acteurs, en manque de repères (...). ”

Pourtant, si la famille constitue un lieu de construction identitaire premier, la jeunesse réunionnaise est, pour de nombreux acteurs, en manque de repères, en particulier pour celle dont l'environnement familial est fragile. Plusieurs indicateurs corroborent ce constat. En premier lieu, la monoparentalité, qui touche un quart des familles réunionnaises, et « l'absence » du père (AD2R, 2014)⁽¹²⁾. En deuxième lieu, la faible insertion professionnelle des parents dans la mesure où 36,7 % des jeunes grandissent en ayant leurs deux parents sans emploi (Insee La Réunion, 2013 b) et où près de 20 % des 0-17 ans ont leur parent de référence au chômage de longue durée, contre 3,4 % en France métropolitaine (Depp, 2014). En troisième lieu, la part importante de jeunes qui estiment que leurs parents n'ont pas de « stratégie éducative »⁽¹³⁾.

Entre compensation et « capacitation » : l'accompagnement des jeunes réunionnais en question

Le développement rapide qu'a connu La Réunion concerne également les politiques publiques, mises en place dans les années 1960 pour amortir la mutation

sociale et économique de l'île et, elles aussi, dans une logique de rattrapage et de compensation. Bien que certains de ces instruments et dispositifs peuvent se révéler inadaptés ou sources de méprise et d'incompréhension, cette logique de forte intervention publique ouvre des opportunités d'expérimentation en matière de politiques Jeunesse.

Ainsi, dans le champ éducatif, l'inadéquation globale de la politique scolaire aux particularités locales ravive les conflits culturels hérités de la colonisation. Sur le territoire, le rapport à l'école des jeunes demeure complexe, en raison de la place ambiguë qu'y tient leur langue maternelle, le créole, et de rapports souvent distancés des familles à l'institution scolaire, laquelle est composée souvent d'enseignants venus de la métropole.

Au-delà des limites des politiques scolaires sur l'île, les acteurs du territoire font un constat, celui de l'impuissance des politiques Jeunesse à proposer un modèle efficace d'intégration de la jeunesse, malgré l'important système d'aides sociales et de dispositifs d'accompagnement déployé. Les pouvoirs publics s'interrogent ainsi sur l'évolution de ces politiques et la mise en place d'une nouvelle régulation, mieux adaptée aux besoins des jeunes.

Une part croissante de jeunes exprime la même envie de dépasser un système d'aides publiques et familiales sécurisant mais qui ne développe pas suffisamment leur capacité à être autonome (Sen, 2012). Ils souhaitent pouvoir accéder aux ressources et s'approprier les moyens offerts pour être en capacité de construire par eux-mêmes leur propre parcours, y compris en dehors de l'île. C'est d'abord à une image plus positive d'eux-mêmes et à une plus grande confiance en eux que ces jeunes aspirent, face à des dispositifs vécus par eux comme compensatoires, voire paternalisants. Deux illustrations traduisent l'évolution de la posture des jeunes dans la société réunionnaise : leur rapport à la mobilité et leur esprit d'entreprendre.

Historiquement tournée vers la métropole, la mobilité réunionnaise a depuis la fin des années 1960 oscillé entre deux conceptions : la mobilité « héroïque », celle d'individus courageux qui osent partir et qui réussissent ; la mobilité « subie », liée aux incitations politiques des années 1960 puis à la crise de l'emploi des années 1980-1990⁽¹⁴⁾. Aujourd'hui, une partie croissante des jeunes semble se départir de ces représentations et percevoir de plus en plus la mobilité comme un « bonus » dans la construction de leur parcours, pour se former ou acquérir une première expérience professionnelle et s'ouvrir à de nouvelles expériences culturelles. Ils se dégagent ainsi de la seule relation à la métropole et ouvrent leur espace, d'exploration et de construction de soi à la zone de l'océan Indien, à d'autres pays d'Europe, au Canada ou encore à l'Australie. Dans ce contexte, le rôle de l'intervention publique évolue. Elle doit, d'un côté, continuer à apporter les aides nécessaires aux jeunes pour qui la migration demeure difficile, en raison de leur faible niveau de qualification ou de la prise de risque que cela représente pour eux. Et, de l'autre, inventer des modes d'accompagnement qui leur permettent de construire leur projet de mobilité, en réponse à des besoins ponctuels et spécifiques. La jeunesse réunionnaise, au-delà des indicateurs négatifs qui la caractérisent à

“ Une part croissante de jeunes exprime la même envie de dépasser un système (...) qui ne développe pas suffisamment leur capacité à être autonome. ”

première vue, est dynamique et créative, et elle témoigne aujourd'hui fortement de son « envie d'agir ». La création d'entreprise, l'émergence de l'entrepreneuriat (Insee 2012 a et 2012 b) et de réseaux d'entraide dans une logique de tutorat par les pairs constituent des indicateurs significatifs de cette dynamique. D'après les données de l'Agence pour le développement de l'initiative économique (Adie), environ 40 % des personnes accompagnées par l'agence sont âgées de moins de 31 ans, 20 % ayant moins de 26 ans⁽¹⁵⁾. Plus globalement, La Réunion est un territoire où l'esprit d'entreprendre et les « *success stories* » sont valorisés et où les expériences de parrainage, de collaboration entre des entreprises et les missions locales, ou avec l'université, sont nombreuses.

Deux postures s'entremêlent ainsi chez les jeunes réunionnais aujourd'hui : une demande toujours forte d'aides, notamment financières, et une attente de nouvelles formes d'accompagnement, davantage centrées sur la maîtrise des « modes d'emploi » et les échanges d'expériences.

La Réunion, territoire créatif en matière de politiques Jeunesse

Une nouvelle réflexion sur la jeunesse et les politiques Jeunesse est ainsi engagée à La Réunion. S'appuyant sur les capacités locales de changement, la préfecture, en collaboration avec ses partenaires, a initié plusieurs démarches visant à optimiser le système d'intervention destiné à la jeunesse. Y concourent « l'Agence régionale de la Jeunesse », qui développe des partenariats avec les collectivités locales, notamment la région ; les « Rencontres de la Jeunesse » qui favorisent le dialogue avec les jeunes du territoire, et « l'Atelier de prospective Jeunesse ».

Destiné à imaginer les futurs possibles de la jeunesse et les modes d'intervention les plus adéquats, cet atelier de prospective constitue un espace créatif visant à rassembler l'expertise des différents acteurs mobilisés : institutions publiques (État, collectivités, conseil économique, social et environnemental régional (Ceser), Université, Pôle emploi, Insee...), professionnels de terrain d'horizons différents [missions locales, Centre régional information jeunesse (Crij)], associations de quartier, École de la deuxième chance (E2C) ...], associations de jeunes (Alliance des jeunes pour la formation et l'emploi à La Réunion-Ajfer, Union de la jeunesse résistante réunionnaise-UJ2R) et les jeunes eux-mêmes. Sur un territoire où l'emploi des jeunes demeure une priorité et où le rapport entre les jeunes et les entreprises se révèle complexe, une place particulière a été réservée au sein de cet atelier aux professionnels du monde économique et de l'entrepreneuriat (Jeune Chambre économique, Medef, associations de jeunes entrepreneurs...).

Partant du postulat que les meilleurs opérateurs du changement sont les acteurs eux-mêmes, cet atelier s'est réuni à plusieurs reprises en 2014 en privilégiant deux objectifs : définir les grandes questions d'avenir pour la jeunesse d'ici à 2040 et traduire le travail effectué dans un système d'intervention agile. Les acteurs ont ainsi mis en scène la jeunesse et son environnement social, économique et territorial en 2040, en utilisant un jeu d'hypothèses, d'opportunités et de risques. Ils ont imaginé plusieurs scénarii à partir d'un double regard : « dedans l'île » – relatif à l'identité et aux valeurs des jeunes, à l'évolution des modèles familiaux et scolaires, à la pluralité de la jeunesse réunionnaise – et « autour de l'île » – qui renvoie à son développement socio-économique, à sa place dans l'océan Indien et dans le monde. Un troisième angle de travail, « devant l'île », a invité les acteurs à imaginer les modes d'action possibles pour anticiper les situations

décrites, répondre aux besoins différenciés des jeunes de demain et imaginer les convergences d'acteurs à mettre en place pour renouveler les politiques Jeunesse.

La « Fabrique Jeunesse »

Issue à la fois de l'inventivité des acteurs et d'une volonté politique de mettre en place une nouvelle régulation des politiques Jeunesse sur le territoire, une « Fabrique Jeunesse » est née. Destinée à offrir un cadre pérenne aux démarches engagées, cette Fabrique constitue un espace de collaboration et organise une « gouvernance créative » (Cordobès S. et Ducret R., 2010) visant à réguler, expérimenter et analyser les pratiques en matière de politiques Jeunesse. La Fabrique Jeunesse réunionnaise emprunte aux pôles de compétitivité une organisation composée de plusieurs collègues, ouvrant la réflexion et l'action à un nombre élargi de partenaires, issus du monde public comme de la société civile, ainsi qu'aux jeunes eux-mêmes. Elle organise dans une cohérence d'ensemble et autour d'une même ligne stratégique les partenariats institutionnels et financiers entre l'État et les collectivités, les dynamiques d'observation du territoire et les instances de réflexion pour l'action. *Do-tank* inédit, la Fabrique Jeunesse place l'État dans un rôle à la fois incitateur et innovant, s'efforçant de combiner les expertises publiques et celles de la société civile.

Dans un monde complexe et incertain, où la construction des parcours des jeunes requiert une vigilance collective, notamment à La Réunion, la Fabrique Jeunesse constitue un « pôle d'innovation » destiné à créer de nouveaux espaces d'exploration et d'action pour la jeunesse. La notion de compétence, celle des acteurs investis comme celle des jeunes concernés, est placée au cœur de ce dispositif expérimental mis en place pour les prochaines années à La Réunion. La valorisation des compétences des jeunes, la circulation des compétences des professionnels, la promotion des compétences de réussite et l'anticipation des besoins de compétences pour l'avenir constituent autant d'objectifs à l'aune desquels l'efficacité de la Fabrique pourra être évaluée. La Fabrique Jeunesse réunionnaise fait ainsi une promesse, celle d'un profond changement dans les manières d'« accompagner » les jeunes à l'avenir.

Notes

1 – Cet article est issu d'une mission commanditée au cabinet Acadie en décembre 2013 par la Préfecture de La Réunion, impliquant notamment Ronan Boillot, sous-préfet à la Cohésion sociale et à la Jeunesse, et Isabelle Huet, chargée de mission Prospective et stratégie au Secrétariat pour les affaires régionales – Réunion (Sgar).

2 – Dans l'analyse proposée, la jeunesse est moins considérée comme un état que comme un parcours, qui prend racine dans l'enfance et se poursuit au fur et à mesure de la construction de l'individu et de l'acquisition de son autonomie. Plurielle, la jeunesse réunionnaise suit des parcours différenciés, notamment en fonction des milieux sociaux, culturels et géographiques d'origine des jeunes, de leur rapport à la scolarité et de leur maîtrise des « modes d'emploi » dans la vie sociale.

3 – La mission commanditée à Acadie par la Préfecture de La Réunion fin 2013 consiste en un accompagnement à l'animation d'une démarche prospective sur le thème de la jeunesse. Elle s'est achevée à la rentrée 2014. Elle faisait suite à une première mission de prospective territoriale « La Réunion 2040 », menée en 2012-2013.

4 – Insee, enquête Emploi 2012.

5 – Insee, RP 2009, exploitation principale, 2009.

6 – Insee, « Communication écrite: un adulte sur cinq en situation préoccupante », Insee Partenaires, n° 2, octobre 2008.

7 – Située à deux heures d'avion de La Réunion, l'île de Mayotte est devenue le 101^e département français en 2011, ce qui a entraîné une hausse des flux migratoires et commerciaux entre les deux îles.

8 – Les micro-territoires de l'Est ont le plus faible taux d'activité des 25-54 ans en 2011 (78,5 %). C'est également la zone où il a le moins augmenté en cinq ans (+2,5 points), Insee, « Une population réunionnaise de plus en plus active mais en manque d'emplois », Note Analyses Réunion, n° 1, juin 2014.

9 – D'après Alaoui D. et Lupin F., « La première promotion complète de jeunes réunionnais à atteindre la classe de troisième intervient en 1993-1994, ce qui constitue un "bond en avant" considérable, puisqu'à peine dix ans auparavant, seul un élève sur deux atteignait ce niveau ».

10 – Insee, RP 2006 et RP 2011.

11 – Ibid.

12 – D'après une étude réalisée dans les Hauts de l'île par l'Association développement rural réunion (AD2R), de nombreux jeunes ne connaissent pas leur père ou ne vivent pas avec lui.

13 – Voir l'étude du Crij (Centre régional information jeunesse) Réunion, « *Dans la tête des jeunes de La Réunion.* » Enquête réalisée par des jeunes en CAE Trajectoires en 2013 ».

14 – Le Bumidom (bureau des migrations d'outre-mer) a été créé en 1963 pour organiser le départ des Réunionnais vers la Métropole, dans une logique d'équilibrage démographique. Très mal vécu par les Réunionnais, il a été remplacé en 1982 par l'ANT (agence nationale pour la Promotion et l'Insertion des travailleurs d'outre-mer), « avec l'objectif d'opérer une rupture idéologique avec le Bumidom ». (Labache, 2008).

15 – Adie La Réunion, Bilan 2013.

Bibliographie

- Association développement rural réunion (AD2R), 2014, *Les jeunes dans les Hauts. Trajectoires de vie et perspectives d'avenir.*
- Breton D., 2011, « L'entrée dans l'âge adulte des jeunes réunionnaises et martiniquaises: la famille comme une " évidence " ? », *Politiques sociales et familiales*, n° 106, décembre 2011, p. 25-38.
- Cordobès S. et Ducret R., 2010, « Le " territoire créatif " : nouveau modèle ou utopie ? », in Conseil d'analyse économique, *Créativité et innovation dans les territoires*, La Documentation française, p. 327-351.
- Datar, 2010, *Territoires 2040. Revue d'études et de prospective*, n° 1, deuxième semestre, « Aménager le changement », p. 11-25.
- Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), 2014, *Géographie de l'école 2014*, ministère de l'Éducation nationale.
- Esping-Andersen G. et Palier B., 2008, *Trois leçons sur l'État-Providence*, Paris, Le Seuil.
- Halpern C., Lascoumes P. et Le Galès P., 2014, *L'instrumentation de l'action publique*, Presses de Sciences Po.
- Insee La Réunion, 2013 a, « Une situation sociale hors norme », *Note Insee Partenaires*, n° 25, août ; 2013 b « Cartographie sociale des territoires, Des quartiers inégaux face à la précarité », *Insee Partenaires*, n° 26, octobre ; 2012 a, « Profils des créations d'entreprises en 2010, l'entreprise individuelle pour s'insérer sur le marché du travail », *Insee Partenaires*, n° 19, septembre ; 2012 b « Innovation "péi" : des handicaps partiellement surmontés / Enquête innovation 2008-2010 », *Insee Partenaires*, n° 20, octobre.
- Labache L., 2008, « La mobilité des jeunes réunionnais », *Agora débats/jeunesses*, Presses de Sciences Po, n° 50, 2008/4, p. 22-32.
- Loncle P. et Muniglia V., 2011, « Les catégorisations de la jeunesse en Europe au regard de l'action publique », *Informations sociales*, n° 165-166, mars-avril, p. 120-127.
- Ministère du Travail/Union européenne, 2014, « Programme opérationnel national pour la mise en œuvre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IE) en métropole et outre-mer », 26 mai.
- Préfecture de La Réunion, 2013, *La Réunion 2040*, livret prospectif, Acadie.
- Sen A., 2012, *Repenser l'inégalité*, Paris, Le Seuil.
- Simonin S. et Wolff E., 1992, « École et famille à la Réunion: un lien problématique », in *Revue française de pédagogie*, vol. 100, p. 35-45.
- Vanier M., 2012, « Scénarios prospectifs: trois faux amis et un enterrement », *Urbanisme*, « Prospective et territoires », n° 386, septembre-octobre.
- Wolff E. et Watin M. (dir.), 2010, *La Réunion, une société en mutation*, Paris, Economica.

Le défi de l'illettrisme et de l'échec scolaire dans les départements d'outre-mer

Plus marqué à La Réunion (25 %), qu'aux Antilles (de 14 et 17 %), l'échec scolaire est plus préoccupant encore en Guyane et à Mayotte. Ces deux départements comptent respectivement 39 % et 56 % de jeunes qui ont achevé leur scolarité et qui n'ont obtenu aucun diplôme (19 % en métropole). Si les jeunes issus de l'immigration sont les plus affectés, ce sont en réalité toutes les populations défavorisées qui sont concernées. La situation est pire encore à Mayotte où, en 2012, 35 % des personnes âgées de 15 ou plus n'ont jamais été scolarisées, tandis que parmi celles qui l'ont été, plus de la moitié n'ont aucun diplôme qualifiant; parmi les jeunes de 15 à 29 ans la proportion, à cette date, est encore de 56 %.

À la fois conséquence et cause de précarité économique, cet échec scolaire et l'illettrisme qui souvent l'accompagne pèsent sur le niveau de qualification de la population active et constituent un frein majeur au développement. À titre d'exemples, en Guadeloupe et à la Réunion, plus de 20 % des adultes d'âge moyen (25-39 ans) sont illettrés, et environ 15 % éprouvent de graves difficultés. Ce taux est plus élevé encore parmi les adultes d'âge mûr (30-39 ans) où 25 % des Guadeloupéens et 29 % des Réunionnais sont concernés.

Parce qu'elle affecte fortement la capacité des jeunes à trouver un emploi, cette situation exige un effort soutenu d'amélioration de la qualité de l'éducation dès le primaire, associé à un programme volontariste de préscolarité des enfants des milieux les plus défavorisés. Une priorité doit être accordée à la Guyane et à Mayotte où la préscolarisation (3-5 ans) est particulièrement défailante. Entre 6 et 15 ans, les taux de scolarisation y demeurent très faibles et chutent aussi plus rapidement, avant même l'âge de fin de la scolarité obligatoire. La nécessité s'impose également d'une attention soutenue aux difficultés liées à une maîtrise insuffisante du français et à la pratique courante de langues nationales ou vernaculaires. Sur ce point, ce sont les conditions et méthodes d'enseignement qui doivent être repensées pour répondre efficacement aux besoins réels de populations.

Claude-Valentin Marie

Conseiller pour l'outre-mer auprès de la direction de l'Ined.